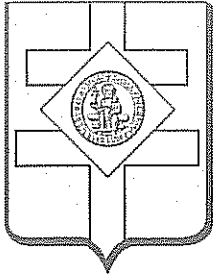


Ville de Bouxières aux Dames



Bouxières aux Dames, le 13 décembre 2016

Place de la Mairie
B.P. n° 31
54136 Bouxières aux Dames

☎ 03 83 22 72 09

☎ 03 83 22 75 84

Courriel : mairie-de-bouxieres-aux-dames@wanadoo.fr

Site Internet : www.mairie-bouxieres-aux-dames.fr

A l'attention des parents de l'école
Kierren dont les enfants fréquentent
les temps périscolaires.

Objet : Application du plan Vigipirate à compter du 3 janvier 2017

Réf. : CC/AK/AK/ n° 226

Madame, Monsieur,

Suite au comité de pilotage jeunesse du jeudi 10 novembre 2016, et du dispositif Vigipirate « alerte attentat » diffusé le 31 août 2016, il s'avère que les écoles ne répondent pas dans leur fonctionnement périscolaire à cette nouvelle législation.

Ainsi, en attendant l'électrification des portails des écoles maternelles comme il a été fait à René Thibault, nous sommes contraints de réorganiser les temps périscolaires de manière à adopter la sécurité nécessaire à l'accueil des enfants.

C'est pourquoi à compter du mardi 3 janvier 2017, les portails des écoles seront fermés à clé à partir de 15h45 et il ne sera plus possible de récupérer vos enfants de manière échelonnée et d'entrer dans les établissements scolaires.

Ainsi, les enfants quittant à 16h seront raccompagnés par une animatrice à la grille de l'école, de même à 16h30 et à 17h30.

Un temps de 10 minutes dans le cadre des sorties de 16h30 et de 17h30 permettra aux parents de venir chercher leur enfant.

A compter de 17h30, le départ pourra se faire de manière échelonnée. A 17h30, les enfants inscrits sur le dernier créneau (17h30-18h30) se rendront avec l'animatrice (Tiphany) à l'école primaire René Thibault afin d'y faire des activités adaptées à leur âge.

Les parents des enfants fréquentant le périscolaire Kierren devront donc après 17h35 se rendre à l'interphone de René Thibault pour se présenter et rechercher leur enfant.

Ces temps périscolaires fixes (notamment le créneau 16h30 à 17h30) permettront aux animatrices de proposer des activités à tous les enfants, activités qui pourront être suivies et organisées de manière plus pérenne et structurée.

De même, pour le temps d'accueil du matin (7h20-8h20), les parents devront déposer les enfants au périscolaire de René Thibault (et entrer via l'interphone). La référente de site (Stéphanie) les emmènera à l'école Kierren à 8h20.

Il va de soi que les inscriptions devront être réalisées rigoureusement par les parents afin que les enfants ne soient pas déplacés inutilement.

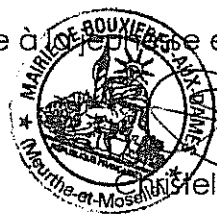
Nous comptons sur votre aide et votre compréhension pour nous accompagner dans ce nouveau fonctionnement.

.../...

.../...

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

L'Adjointe déléguée à l'Éducation et aux écoles



Christelle CHEVREUX